

3 Tp 592/24

ARCHIVES DE LA MEUSE  
REÇU LE 19/12/86

BORDEREAU DE VERSEMENT AUX ARCHIVES DEPARTEMENTALES DE LA MEUSE

Partie réservée au service versant

Service Tutelle des Etablissements.

Nom du service versant : DDASS Meuse

Date du versement : 19.12.86

Nombre d'articles : 13

Partie réservée aux Archives

N° de versement : 759 W

Date de prise en charge : 23 décembre

Métrage : 1,20 ml 1986

Numéro de l'article	Description des articles	Dates Extrêmes	Communicabilité (1)	Année d'élimination	Observations (2)
759W 01	Demands Subventions C.A.F.	1985			
02	"	1985			
03	"	1985			759W
04	"	1985			
05	"	1985			
06	"	1985			
07	"	1985			
08	"	1985			
09	"	1985			
10	"	1985			
11	"	1985			
12	"	1986			
759W 13	"	1986			



3Tp 592/27

Le Directeur

Indexation des Services d'Archives

Gérard MAUDUECH

*[Signature]*

24 décembre 1986

759 W

(1) Indiquer I en cas de communicabilité immédiate (décret n° 79-1037 du 3 décembre 1979) et D en cas de communicabilité à 60 ans (décret n° 79-1038 du 3 décembre 1979).

(2) Notamment localisation en cas de rangement des documents en ordre discontinu.